

Objectifs du projet

L'objectif est de renforcer l'agriculture familiale dans ses capacités contributives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et ses réponses au développement durable, notamment par l'identification et l'expérimentation des conditions d'une transition agro-écologique pour les riziculteurs et les maraîchers au Sud-Bénin.

Contexte

L'agriculture est le moteur de l'économie du Bénin et occupe la majorité de la population du pays. Elle repose sur l'agriculture familiale, qui peine à satisfaire une population urbaine croissante et en demande de produits de qualité constante. Le manque de compétitivité des exploitations agricoles familiales ne leur permet pas de répondre à l'évolution des besoins et des marchés, de plus en plus ouverts et dynamiques.



Le changement climatique induit une plus grande variabilité des pluies et le développement de phytopathologies, qui rendent aléatoires la réussite des cultures. La pression sur les ressources naturelles a atteint ses limites. Le changement climatique renforce les problèmes liés à la perte de la fertilité des sols. La zone d'intervention du projet est parmi les zones à plus forte densité démographique et avec une très forte pression sur le foncier. 31% des ménages sont en insécurité alimentaire. La zone d'intervention est située dans les zones agro-écologiques dont le gouvernement souhaite promouvoir le riz et le maraichage, à savoir celles du Plateau fluvio-lagunaire du sud-Bénin et des vallées du Mono et de l'Ouémé. L'aquaculture, la riziculture et le maraichage y sont les activités dominantes.

Pour faire face aux enjeux environnementaux et satisfaire les besoins des populations en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est nécessaire de renforcer la capacité des producteurs et acteurs du développement et de développer des technologies mieux adaptées aux contextes locaux, pour des systèmes agricoles durables, résilients au changement climatique et socialement viables.

La théorie du changement pour atteindre les objectifs

Le projet vise à une amélioration du niveau de connaissances et un changement des attitudes et pratiques des producteurs rizicoles et maraîchers pour une production durable, avec une augmentation raisonnée des superficies agricoles cultivées ainsi qu'une amélioration de la position et de la charge de travail des femmes au sein des ménages, grâce à la transition agro-écologique.

De façon opérationnelle l'intervention travaillera sur les systèmes de production spécifiques du Sud Bénin dans le cadre d'une transition agro-écologique de l'agriculture impliquant des changements au niveau des exploitations agricoles, des modes de gestion de l'eau mais également à d'autres niveaux en aval et en amont de la production. Le projet privilégiera une Recherche-Action Participative de concert avec les producteurs et en collaboration avec des chercheurs de plusieurs disciplines dans l'identification de problématiques. Pour cela des plateformes d'innovation seront mises en place. La recherche et vulgarisation de solutions s'appuieront sur les réseaux des formateurs/trices endogènes au sein des organisations de producteurs. Le projet prendra en compte les aspects socio-économiques au niveau des exploitations et de la mise en marché. Un accent particulier sera mis sur les dimensions sociales et économiques des innovations et s'intéressera aux processus de diffusion des innovations.



La mise en œuvre de cette stratégie permettra d'atteindre *les résultats visés par le projet*, à savoir : la mise en place d'un dispositif de concertation entre les acteurs de la recherche agricole, les institutions en charge du conseil, les organisations paysannes agricoles et les acteurs de filières ; la mise en place d'un dispositif de conseil/formation (à travers les champs écoles, les formateurs endogènes des organisations paysannes, l'usage des réseaux sociaux); une meilleure adaptation des infrastructures d'irrigation et des dispositifs de gestion de l'eau aux réalités économiques et environnementales du Sud Bénin ; et l'élaboration et la diffusion de référentiels sur les pratiques agro-écologiques (riz, maraîchage) adaptés aux contextes environnementaux et durables sur le plan économique.

Parmi les principaux risques pouvant contraindre l'atteinte des résultats visés, on citera notamment une possible résistance des producteurs aux changements et nouvelles pratiques (pas convaincus par les solutions proposées, peur de pertes de rendements, etc.) ou encore une coordination insuffisante entre les principaux acteurs impliqués dans les dispositifs de recherche et de conseils agricoles.

Principales Activités

Les principales activités qui seront mises en œuvre par l'intervention TAERA comprennent notamment :

Pour le diagnostic, le suivi des activités et la diffusion des résultats :

- ✓ La réalisation d'état des lieux au niveau de la zone d'intervention du projet (ou pôle), qui viendra compléter les études réalisées par l'INRAB pour identifier les acteurs autour des sites Recherche-Développement (RD).
- ✓ L'accompagnement des acteurs dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets locaux de recherche action.
- ✓ L'organisation de rencontres entre les acteurs au niveau des pôles autour des résultats de la recherche.
- ✓ La diffusion de résultats à travers la publication de documents (note, guide).

Pour la recherche-action dans les sites

- ✓ La mise en place de plateformes d'innovation et de canaux de communication via les réseaux sociaux associant les producteurs, les conseillers et les acteurs de recherche.
- ✓ L'identification des sites « champs école » pour expérimenter de nouvelles pratiques agro-écologiques avec les producteurs, à partir des résultats issus du centre de recherche, et observer les changements dans l'exploitation des producteurs en s'appuyant sur des producteurs « formateurs endogène » pour (in)former les producteurs.
- ✓ Une analyse critique des référentiels existants en matière de gestion de l'eau dans la zone d'action.
- ✓ Une capitalisation des nouvelles pratiques agro écologiques et des modes innovants de gestion de l'eau.

Pour le renforcement des capacités de recherche

- ✓ L'élaboration et la mise en œuvre de parcours d'acquisition de compétences (PAC) pour les responsables de centres de recherche et les équipes des sites RD et pour les chercheurs de l'INRAB.
- ✓ Le renforcement des capacités et compétences des organisations paysannes.
- ✓ Le recrutement et l'accompagnement des doctorants et masters qui mettront en œuvre les actions de recherche participative avec les groupements d'usagers de l'eau et les producteurs.

- ✓ La dotation des sites de RD et champs écoles en petits équipements pour assumer de manière satisfaisante leurs rôles et mandats.
- ✓ L'organisation de missions d'appui scientifique.

Organisation

Une Unité de Gestion sera établie dont l'équipe technique comprendra 1 responsable d'intervention, un expert national en recherche action participative et un expert junior international chargé des aspects de mise en réseau, de capitalisation et de formation. Afin d'assurer le bon déroulement du projet et l'implication de l'ensemble des acteurs, un comité de concertation, réunissant les représentants de la demande de recherche (Organisations Paysannes) et de l'offre de recherche (Système National de Recherche Agricole) sur les thématiques abordées (eau et agro-écologie) ainsi qu'un représentant de l'Union européenne, sera mis en place dès le démarrage du projet. Enfin, un Comité de Pilotage suivra également, au niveau stratégique, l'état de mise en œuvre du projet et l'atteinte de ses résultats. Il sera composé notamment du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de la Délégation l'Union Européenne, du Programme National de l'Eau, du Système National de Recherche Agricole, de la Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO), de l'Association Nationale des Communes du Bénin et d'Enabel.

Organisation d'exécution

L'action sera mise en œuvre sous la responsabilité de l'Agence belge de développement (Enabel).



Partenaires du projet

L'action s'allie aux institutions béninoises s'investissant dans la recherche agricole regroupées dans le Système Nationale de la Recherche Agricole (SNRA). Il s'agit :

- ✓ INRAB (Institut de Recherche Agronomique du Bénin)
- ✓ Les universités publiques béninoises dont l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Parakou, l'Université des Sciences, des Technologies, d'Ingénierie et de Mathématiques et l'Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo
- ✓ L'Université Catholique de Louvain (UCL)
- ✓ Le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche (MAEP) et ses directions techniques centrales impliquées dans la formation agricole, l'aménagement rural et l'Environnement. Au niveau déconcentré, il s'agit des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) et des Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Elevage (DDAEP)
- ✓ L'Institut National de l'Eau pour la mise en œuvre des principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Autres intervenants

- ✓ Des Centres Internationaux : AFRICA-RICE, IITA et le World Vegetable Center
- ✓ Les Plateformes d'ONG et des Organisations Agricoles actives dans la recherche agricole
- ✓ Les organisations de producteurs maraîchers et rizicoles comme la Fédération Nationale de Producteurs Maraîchers (FENOMA), Le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCRB) et La Fédération des Unions de Producteurs du Bénin (FUPRO)
- ✓ Le Partenariat National de l'eau (GIRE)

Localisation

Le projet est mis en œuvre au Bénin dans le département du Mono et les communes de Lalo et Dogbo Tota pour la filière « riz », situées dans le département du Couffo.



Financement et Co-financement

UE	€ 1,500,000
Budget total	€ 1,500,000

Durée

4 ans : 2019 – 2024